



Direction Générale Adjointe
Architecture Culture Education Jeunesse
Direction des Arts et de la Culture
Service Patrimoine Traditions et Inventaire

Exposition
Les hameaux de forestage de harkis en
région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Présentation et mise en contexte

15 février 2023

Par ses compétences et l'engagement politique de ses représentants, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité être non seulement un maillon facilitateur et fédérateur mais aussi un contributeur essentiel pour faire reconnaître l'histoire de la communauté des harkis de Provence-Alpes-Côte d'Azur, au côté de l'État et des autres collectivités locales.

Par délibération du 16 décembre 2016, a été décidé la mise en œuvre d'une démarche permettant de conduire un dialogue régulier et approfondi avec ses représentants sur les champs de l'insertion sociale et professionnelle (formation professionnelle, emplois réservés dans les lycées) et de la mémoire matérielle et immatérielle de cette communauté.

C'est ainsi que la Région s'est engagée dans un programme d'inventaire des sites de hameaux de forestage présents sur le territoire régional.

Conduite par le service régional en charge de l'Inventaire général du Patrimoine culturel, l'étude des hameaux a été menée selon la même méthodologie et avec les mêmes outils que ceux qui prévalent pour l'étude du patrimoine monumental et artistique.

L'étude a commencé par une enquête historique en dépouillant les fonds d'archives publiques et en récoltant les témoignages oraux ou photographiques conservés par les familles et les associations. L'enquête de terrain a permis d'identifier les 32 hameaux mentionnés par les sources historiques et les travaux d'historiens puis de procéder à un constat d'état. Une couverture photographique, y compris des sites détruits, a complété le travail documentaire.

Le résultat de l'étude de chaque hameau est matérialisé dans un dossier d'inventaire, composé de textes et d'images, qui analysent le site et concourent à le documenter. L'ensemble des dossiers est diffusé sur le site internet de la Région, dans la base de données Patrimages.

L'inventaire a permis d'établir la place prépondérante de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'histoire de la communauté harkie. En effet, sur les 69 hameaux de forestage recensés en France par Belkacem Gueroui, près de la moitié (32) se trouvaient sur le territoire de la région, ce qui montre l'importance de l'étude entreprise, seule étude d'envergure qui aborde l'histoire des communautés harkies par le point d'entrée des hameaux et de leur patrimonialisation.

Grâce à cette étude un état des lieux exhaustif et précis est disponible et peut être mis à contribution pour toute action de valorisation qui serait envisagée par les associations ou les collectivités.

A l'occasion des célébrations de l'année 2022, la Région a souhaité mettre l'accent sur le 60^e anniversaire de l'exode et de l'arrivée en France métropolitaine des Pieds Noirs et des Harkis.

L'exposition, résumé synthétique de l'étude d'inventaire et dont l'itinérance se prolonge en 2023, s'inscrit dans ce cadre commémoratif.